

tion, et qui de ses propres deniers lui procura plusieurs biens-fonds. Deux fois par mois il écrivait au supérieur et au directeur pour leur donner des avis, leur suggérer des améliorations, et les encourager dans leur pénible travail. Il exigeait que le directeur et l'économe lui rendissent régulièrement un compte détaillé de ce qui se passait dans leurs départements respectifs. Des notes sur le compte des élèves lui étaient fréquemment transmises, de sorte qu'il connaissait les talents et les qualités de chacun des professeurs et des écoliers qui avaient passé quelques années dans le collège, et pouvait d'avance juger s'ils étaient propres, ou non, à l'état ecclésiastique.

Dans la suite, il eut la consolation d'admettre dans son clergé beaucoup d'élèves de cette maison, parmi lesquels quatre ont été honorés de la dignité épiscopale.*

III.

Etat du diocèse de Québec—La suprématie—Premiers gouverneurs anglais, amis des évêques—Sir Robert Shore Milnes—Institution Royale—M. Ryland—Projets contre la liberté du clergé catholique—Lord Castlereagh.

En considérant l'étendue de son diocèse, les difficultés de le visiter, le petit nombre de prêtres mis à sa disposition, Mgr. Plessis sentait bien la grandeur de la tâche qui lui était imposée, mais il avait une entière confiance dans le secours de Dieu. “ Examinez la

* Le collège de Nicolet a fourni à l'église du Canada nosseigneurs Provancher, Cooke, Baillargeon et Prince.